

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Toulouse, le 5 avril 2018

Service économie agricole/Service Territorial

Affaire suivie par : Hani CHOUCANE/Yvette NAPPÉE
Téléphone : 05 61 10 60 72
Courriel : hani.chouchane@haute-garonne.gouv.fr
yvette.nappee@haute-garonne.gouv.fr

Avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du 5 avril 2018 sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de CINTEGABELLE

Objet : Délimitation d'un secteurs de taille et de capacité limitées (STECAL) dans la zone A

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 112-1-1 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le dossier de saisine de la commission réceptionné le 15 février 2018 ;

Vu le projet de mise en compatibilité du PLU de CINTEGABELLE ;

À l'issue de la présentation du projet de PLU de CINTEGABELLE, et après débats la commission émet,

Un avis favorable sur le STECAL Ne destiné à accueillir une station d'épuration, une déchetterie et des bâtiments communaux sous réserve de réduire le périmètre de ce secteur aux bâtiments existants et projetés et ainsi rendre à la zone agricole les espaces restants.

Détail des suffrages (16 votes) : favorable à l'unanimité

La présidente de séance,



Mélanie TAUBER